Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 056-215601717-20260923-20260810-DE

COMMUNE DE PLUHERLIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 septembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLUHERLIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur GALUDEC Jean-Pierre, maire.

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 17
- Votants : 19

PRÉSENTS : GALUDEC Jean-Pierre, POSSÉMÉ Gildas, GUILLET Isabelle, ONIMUS Rémy, GARÇON Bénédicte, JAGUT Nolwenn, QUENARDEL François, HERRAULT Pascal, FRÉOUX Jean-Paul, CAVALON Michel, MAGNEN Franck, CHAUSSEREAU Sandrine, BARBIN Françoise, QUELLEC Lydie, PRIEZ Nolwenn, RICHARD Aurélie, Jean-Michel VIDUS.

POUVOIRS : Vincent HAËNTJENS donne pouvoir à Rémy ONIMUS. Gaëlle GUITON donne pouvoir à Bénédicte GARÇON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MAGNEN Franck.

2026.08.10 Salle de sports : désignation des entreprises pour la réfection du sol sportif et l'installation de tribunes

Par délibération du 14 mai 2025, le conseil municipal a autorisé le Maire à entreprendre toutes démarches utiles à l'aboutissement du projet de réfection du sol sportif et d'installation de tribunes.
Il a missionné le cabinet d'architecture Hexagone de Questembert en tant que maître d'œuvre. Deux lots ont été définis :

- Lot 1 : réfection du sol sportif
- Lot 2 : installation de gradins

La publicité a été déposée le 17/07/2026 sur la plateforme Mégalis et au BOAMP.
La date de remise des offres est le 07/09/2026.
Le cabinet d'architecture Hexagone, maître d'œuvre de l'opération, a procédé à l'analyse des plis reçus. La commission « marchés publics à procédure adaptée » s'est réunie le 15/09/2026 en présence du maître d'œuvre.

Sur proposition de la commission « marchés publics à procédure adaptée », après examen des offres et de l'analyse qui en a été faite, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir les entreprises suivantes, mieux-disantes, pour la réalisation des travaux de réfection du sol sportif et de l'installation de gradins dans la salle des sports.

LOT	Entreprise retenue	Montant € HT	Nombre d'entreprises qui ont répondu
1	Sportingsols SAS	82 380.06	2
2	Alcor Equipements	26 440	1

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 056-215601717-20260923-20260810-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la Commune de PLUHERLIN, les marchés désignés ci-dessus, passés après procédure adaptée, ainsi que leurs éventuels avenants dans la limite de 5 % de leur montant initial, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Fait et délibéré en séance publique
les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Franck MAGNEN
Le secrétaire de séance

Jean-Pierre GALUDEC,
Le Maire

Jean-Pierre GALUDEC
Signature numérique de Jean-Pierre GALUDEC
Date : 2026.09.25 10:14:38 +02'00'